

**LETTRE DATÉE DU 19 AOÛT 2005, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT
PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE À LA CONFÉRENCE,
TRANSMETTANT LES TEXTES DE LA DÉCLARATION PUBLIÉE
LE 22 JUIN 2005 PAR LES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DU TRAITÉ DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET DE LA DÉCLARATION
ADOPTÉE LE 23 JUIN 2005 PAR LES CHEFS D'ÉTAT DES PAYS
MEMBRES DE CETTE ORGANISATION**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration publiée le 22 juin 2005 par les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective au sujet de la ratification de l'Accord d'adaptation du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, et celui de la Déclaration adoptée le 23 juin 2005 par les chefs d'État des pays membres de cette organisation.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre et de ses annexes soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Fédération de Russie
à la Conférence du désarmement
(*Signé*) Leonid Skotnikov

**DÉCLARATION DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ
DE SÉCURITÉ COLLECTIVE RELATIVE À LA RATIFICATION
DE L'ACCORD SUR L'AMÉNAGEMENT DU TRAITÉ
SUR LES FORCES CLASSIQUES EN EUROPE**

Moscou, 22 juin 2005

Les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective, estimant que le Traité sur les forces classiques en Europe, avec les aménagements qui lui ont été apportés, est un des éléments fondamentaux garantissant la sécurité et la stabilité en Europe, font tout leur possible pour traduire rapidement dans les faits l'engagement politique pris à Istanbul en 1999 – d'agir avec efficacité pour soutenir l'achèvement des procédures nationales de ratification de l'Accord sur l'aménagement du Traité.

Les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective expriment l'espoir que tous les États parties au Traité sur les forces classiques en Europe déploieront des efforts analogues, de manière que le Traité reste à l'avenir un instrument essentiel pour garantir la sécurité, la stabilité et la confiance en Europe, et que de nouveaux États puissent y adhérer, ce qui consolidera substantiellement l'architecture de la sécurité européenne.

Le Ministre adjoint des affaires étrangères
de l'Arménie

Le Ministre des affaires étrangères
du Kazakhstan

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Bélarus

Le Ministre des affaires étrangères
par intérim du Kirghizistan

Le Ministre des affaires étrangères
de la Fédération de Russie

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Tadjikistan

**DÉCLARATION DES CHEFS D'ÉTAT DE L'ARMÉNIE, DU BÉLARUS,
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE, DU KAZAKHSTAN,
DU KIRGHIZISTAN ET DU TADJIKISTAN^{1*}**

Nous, chefs d'État des pays membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective, réunis l'année du soixantième anniversaire de la victoire sur le fascisme, déclarons notre intention de redoubler d'efforts afin de renforcer la cohésion et l'unité de nos pays pour maintenir la paix et la sécurité internationales et consolider la stabilité dans le domaine de compétence de notre organisation.

Nous estimons inadmissibles toutes tentatives visant à modifier l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, et à réviser les appréciations morales et éthiques sur cette guerre, catastrophe du XX^e siècle. Nous sommes satisfaits à cet égard de l'adoption par consensus, sur l'initiative des pays membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de certains autres pays membres de la Communauté d'États indépendants, par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-neuvième session, en 2004, d'une résolution proclamant les 8 et 9 mai Journées du souvenir et de la réconciliation.

Sachant les énormes sacrifices consentis pendant les années de la Grande guerre patriotique, les pays membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective sont pleinement déterminés à prendre des mesures actives, sur une large base collective, pour faire échec aux défis et aux menaces auxquels se heurte la communauté internationale, et avant tout au terrorisme international. Nous prenons acte avec satisfaction de l'achèvement des travaux engagés à l'Organisation des Nations Unies sur une Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, qui doit être ouverte à la signature lors de la prochaine session de l'Assemblée générale. Nous sommes disposés à apporter un concours substantiel au renforcement de la coalition antiterroriste et une participation active à la solution des problèmes internationaux actuels, notamment à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, le trafic de stupéfiants, la contrebande d'armements, la migration illicite, le trafic de personnes, etc.

En déclarant que les pays membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective ne déploieront pas les premiers d'armes de quelque type dans l'espace, nous formulons l'espoir que d'autres pays suivront notre exemple.

Attachant une importance particulière au développement de la coopération avec l'Organisation des Nations Unies, nous sommes certains que le statut d'observateur obtenu par l'Organisation du Traité de sécurité collective auprès de l'Assemblée générale ouvre des perspectives nouvelles à cet égard.

Afin de tirer pleinement parti du potentiel exceptionnel qu'offre l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, nous en préconisons la réforme réelle et l'adaptation aux problèmes que suscite la lutte contre les menaces et les défis du XXI^e siècle.

Les pays membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective attachent une grande importance à la collaboration dans tous les domaines dans le cadre de la Communauté d'États

¹ Initialement publiée en tant qu'annexe au document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité A/59/863-S/2005/427 du 1^{er} juillet 2005.

indépendants, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de la Communauté économique eurasiennne.

Nous préconisons la coopération avec l'Union européenne, notamment pour les questions relatives au maintien de la sécurité et de la stabilité. Nous nous réaffirmons prêts à développer les contacts et les relations avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en particulier pour ce qui est de relever les nouveaux défis et de contrer les nouvelles menaces.

Nous appelons les pays et les organisations internationales et régionales intéressés à concerter leur action en vue de normaliser la situation après le conflit en Afghanistan, avec un rôle central pour l'ONU, afin que ce pays puisse résoudre ses problèmes politiques et économiques et devienne un État démocratique. Nous nous prononçons pour des mesures énergiques en vue de contrer la menace de prolifération des stupéfiants émanant de ce pays, tant au sein de l'Organisation du Traité de sécurité collective que par le biais d'une participation aux efforts internationaux visant la mise en place de cordons de sécurité antidrogue autour de ce pays.

Nous sommes pour l'édification d'un nouvel Iraq démocratique, pour la stabilisation la plus rapide possible de la situation dans ce pays grâce au développement du dialogue et à la réalisation d'un consensus national.

Nous estimons que les divergences qui se manifestent dans l'évaluation du programme nucléaire de l'Iran et les points de vue sur ce programme peuvent et doivent être résolues par des moyens exclusivement politiques, compte tenu du droit souverain de ce pays d'utiliser l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Nous souhaitons que la situation relative au problème nucléaire dans la péninsule coréenne sorte de l'impasse et trouve une solution.

Notre but stratégique est l'instauration d'un ordre mondial juste et démocratique, qui soit nécessairement fondé sur le principe de la primauté du droit international, sur le respect mutuel des intérêts de chacun, et sur la garantie d'une sécurité égale pour tous les pays. Notre vœu est de voir le continent eurasienn vivre dans la prospérité et la sécurité.

Le Président de l'Arménie,
R. Kotcharian

Le Président du Kazakhstan,
N. Nazarbayev

Le Président du Bélarus,
A. Loukachenko

Le Président par intérim du Kirghizistan,
K. Bakiyev

Le Président de la Fédération de Russie
V. Poutine

Le Président du Tadjikistan,
E. Rakhmonov

Moscou, le 23 juin 2005
